

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:

Fondation pour l'allocation de secours excepti-
onnels au Personnel de la Compagnie des Trans-
ports en Commun de Neuchâtel et Environs, en
liquidation, Neuchâtel
2.

Décision de dissolution par:

Autorité de surveillance des
Fondations
3.

Date de la décision:

15.10.2007
4.

Echéance de préavis des créances:

15.12.2007
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Fondation pour l'allocation de secours exceptionnels au
Personnel de la Compagnie des Transports en Commun de
Neuchâtel et Environs, en liquidation, quai Philippe
Godet 5, Case postale 3156, 2001 Neuchâtel
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Un plan de répartition sera adopté par la Fon-
dation, plan dont le contenu sera communiqué personnel-
lement aux ayants droit.

Fondation pour l'allocation de secours exceptionnels au
Personnel de la Compagnie des Transports en Commun de
Neuchâtel et Environs, en liquidation
2001 Neuchâtel

(04189486)